

*Henricus*

Comme un ~~lacet~~ de ma fibure d'incertitude <sup>de</sup> ou de jours  
m'ont fait morder à m'aller rendre aux pieds de V. M.

*particulier*

à moitié chemin d'Arnhem. Mais ce mal opinastre m'ayant  
telle et attrappé en chemin, que pour essayer si ce sera de  
à bon escient, il faudra que ~~je~~ j'attende au moins un  
deuxième accès de fièvre qu'il me précipitant pas trop je  
n'attarde ~~pas~~ davantage le service que je dois à V. M.  
je me suis souvenu du commandement <sup>de</sup> de V. M. La Princesse  
me ~~fit~~ vu le bonsoir à mon départ, à ce que me trouvant  
incommodé ~~de~~ au voyage j'essayai de faire passer  
de vant moy ce Jacques, joignant lequel V. M. sera servy  
de recevoir ces autres, qui m'ont été ~~par~~ recommandés.

A ce mal in l'Advocat Bonnet de par la Comp. de Paris  
m'est venu regardé à faire instances auprès de V. M.  
pour la prompte deache des Liv. que doit apporter  
l'Ambass. de Saxe - de quel on <sup>est</sup> Paris ~~de~~ à se de faire  
garder, n'est pas plus que ces Liv. Lettres, lesquelles  
sont de semblables copies de V. M. ceux de la <sup>Part</sup> sont  
desirés, venir conclues de termes généraux, et relation  
s'extendent à la ~~con~~ naissance de nos Etats & de  
l'accompagner, et rapportans du principal, au de  
d'un ~~est~~ expris qu'il leur promet de ~~en~~  
Leur Bonnet m'emploie pour un particulier à suppl.

M<sup>rs</sup>. Eumblin V. G. <sup>faire</sup> le voudra honorer la fin  
 de ses espes prochaines d'une piece de saucage, et  
 tenir dans le pare de la staye. (Ne pouvant avoir  
 l'honneur d'en faire à luy la requeste de bouche à  
 V. G. je prie la sainte de luy en toucher le mot  
 et de la supplier de croire que au moindre alleg. de son  
 de mon mal je <sup>ne croiamy pas à son</sup> n'attroy. et j'attroy de dessus  
 outre de ce voyage, et d'aller ~~à luy~~ de luy  
 les devoirs de me en luy ob'issance à l'employ

que je suis  
 M<sup>rs</sup>. G. Amblin q. d. J. B. G.